

## Position de BlackRock concernant les dispositifs de retraite en France

**Paris, le 19 décembre 2019** - A la suite de diverses affirmations relayées par les médias et réseaux sociaux, BlackRock souhaite apporter les précisions suivantes :

**BlackRock est un gestionnaire d'actifs indépendant**, agissant dans le cadre des mandats qui lui sont confiés. Les épargnants et les investisseurs institutionnels nous font confiance pour gérer leurs placements : nous avons le devoir de le faire dans le cadre des objectifs qu'ils nous fixent, et au mieux de leurs intérêts.

**BlackRock n'est pas un fonds de pension et ne commercialise pas de plan d'épargne-retraite.** Dans ce dernier cas, le rôle des gestionnaires d'actifs, tels que BlackRock, consiste à gérer des produits d'investissement pour le compte des professionnels de l'épargne-retraite. C'est à ces acteurs que revient le choix des produits à intégrer dans les plans d'épargne-retraite qu'ils proposent aux particuliers et aux entreprises.

**Nous nous étonnons des allégations qui circulent à propos de nos positions concernant les dispositifs de retraite en France.** Il existe depuis longtemps des plans d'épargne-retraite, tels que le PERCO et le PERP, qui viennent en supplément des régimes de base et complémentaire, et qui sont financés par des versements volontaires des épargnants. Dans le cadre de la réforme de ces plans par la Loi PACTE, nous avons, comme beaucoup d'autres professionnels du secteur, exprimé notre point de vue sur ces mesures, notamment par une analyse de cette loi après son vote définitif par le Parlement, accessible à tous sur notre site internet.

**Comme il est expressément indiqué dans cette note, notre analyse était adressée à tous les acteurs de la retraite des secteurs publics et privés.** Cette analyse s'appuyait sur notre expertise de gestionnaire d'actifs international implanté en France depuis plus de 13 ans et appelait tous ces acteurs à travailler ensemble pour développer des produits d'épargne retraite supplémentaire viables et efficaces.

**Lorsque BlackRock dialogue avec les organismes de réglementation et les pouvoirs publics, c'est dans le but d'expliquer notre point de vue sur l'intérêt des investisseurs à long terme.** Nous publions régulièrement, sur notre site internet, nos analyses sur différents sujets réglementaires et législatifs. Nous veillons à respecter la réglementation en vigueur en termes d'engagement avec les pouvoirs publics, comme dans l'ensemble de nos activités de gestionnaire d'actifs.

**En aucune manière, nous n'avons cherché à exercer une influence sur la réforme du système de retraite par répartition en cours auprès des pouvoirs publics ou de tout autre acteur du secteur.** Le système de retraite par répartition restera le socle de la retraite en France, comme notre analyse de la Loi PACTE le soulignait déjà.

**Les incompréhensions sur notre métier qui ont circulé au cours des derniers jours** plaident pour que nous poursuivions la pédagogie à propos des activités de gestionnaire d'actifs. Nous continuerons à promouvoir une épargne responsable, créatrice de valeur sur le long terme pour nos clients et la société dans son ensemble.

Pour plus d'informations : <https://www.blackrock.com/fr/intermediaries/a-propos-de-blackrock>

-FIN-

## **A propos de BlackRock**

BlackRock a pour mission d'aider un nombre croissant d'individus à préparer leur avenir financier. Partenaire de confiance des investisseurs et premier fournisseur de technologie financière, nos clients s'adressent à nous pour obtenir des solutions leur permettant d'atteindre leurs objectifs clés. Au 30 septembre 2019, BlackRock gérait près de 6.960 milliards de dollars d'actifs pour le compte d'investisseurs dans le monde entier.

Pour plus de renseignements sur BlackRock : [www.blackrock.com/corporate](http://www.blackrock.com/corporate)

## **BlackRock en France**

Membre de l'Association Française de Gestion, BlackRock est présent en France depuis 2006 et s'engage activement pour le développement du marché local. Les activités d'investissement de BlackRock en France sont régies par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). En 2018, BlackRock a reçu l'approbation de l'AMF pour créer une société de gestion de fonds d'investissement alternatif en France. En 2019, BlackRock a annoncé l'acquisition d'e-Front, le leader mondial de solutions logicielles pour la gestion d'investissement alternatif, dont le siège est à Paris. Avec plus de 60 employés en France, rejoints par les 120 employés d'e-Front basés à Paris, BlackRock gère environ 27,4 milliards d'euros (30 juin 2019) pour le compte de clients français : des compagnies d'assurance, des caisses de retraite, des institutions officielles, des entreprises, des banques traditionnelles et digitales ainsi que des fonds de dotation.